

R.Ph.

KIBUNGU, le 4 juillet 1958.-

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE KIBUNGU

OBJET:

N\* 2187 /A.I.15/02/M.-

Demande immatriculation  
KABAGEMA Fulgence.-



A Monsieur le Procureur du Roi

à

USUMBURA.-

Monsieur le Procureur,

Suite à votre lettre n\* 2671/0.89 du 2 mai 1958, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que Kabagema Fulgence a quitté sa colline d'origine après avoir terminé cinq années d'école primaire à la Mission de Zaza.

Depuis lors il n'a plus vécu en Territoire de Kibungu et les autorités indigènes déclarent que lors de ses courts passages à Kibungu, sa manière de vivre était excellente.-

L'Administrateur de Territoire,

J. PETIT.,

CABINET DU PROCUREUR DU ROI  
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Usumbura, le 2 mai 1958  
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

-MW.GRL./

(\*) N° 2672/D.89

Réf. n° :

Annexe :  
Bijlage :

Objet :  
Voorwerp :

A Monsieur l'Administrateur  
de Territoire  
de et à

KIBUNGU - BIUMBA - NYANZA-Ru - KITEGA

Demande Immatriculation  
KABAGEMA Fulgence

1617 | A11502 | ATA.

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le nommé KABAGEMA Fulgence, fils de Ndengabaganizi Stanislas, ex-sous-chef(+) et de Mutezinka Scolastique(ev), originaire de Rukoma, actuellement assistant médical de 1ère classe, résidant à Kigali a introduit une demande d'immatriculation.

Le requérant a résidé à Zaza, Kabgayi, Biumba, Léopoldville et Kitega.

Je vous serais gré de bien vouloir effectuer une enquête à son sujet en interrogeant des personnes dignes de foi pouvant nous renseigner sur la mentalité du requérant, sa formation et sa manière de vivre, afin de voir si par celles-ci le requérant justifie d'un état de civilisation impliquant l'aptitude à jouir des droits et à remplir les devoirs prévus par la législation écrite.

Le Procureur du Roi, a.i.,  
L. BUSINE

*[Signature]*

*à vérifier avec son  
père à Rukoma.  
à l'épouse à Zaza. (Sous)*